



Manuel ECOLOC, tome 1

**ÉVALUATION ET PROSPECTIVE
DE L'ÉCONOMIE LOCALE**

**Cadre conceptuel de
l'approche ECOLOC**

❧ Document technique n° 1.1 ❧

Jean-Marie Cour

SAH/D(2001)512
Février 2001

Manuel ECOLOC, tome 1

Cadre conceptuel de l'approche ECOLOC

Document technique n° 1.1

Jean-Marie Cour

Février 2001

TABLE DES MATIÈRES

I. INTRODUCTION : POUR ABORDER LE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET LES INTERACTIONS VILLE-HINTERLAND, IL FAUT SE DOTER D'UN CADRE CONCEPTUEL ET DE MODÈLES ADÉQUATS	3
II. L'APPROCHE DÉMO-ÉCONOMIQUE ET SPATIALE DE L'ÉTUDE WALTPS	3
III. RAPPEL DE QUELQUES CONCLUSIONS DE L'ÉTUDE WALTPS.....	4
3.1. <i>Accompagner le processus de peuplement et d'urbanisation.....</i>	5
3.2. <i>Le milieu urbain concentre une part croissante de l'activité économique de la région.....</i>	5
3.3. <i>L'économie urbaine est et restera longtemps marquée par une forte dualité entre le secteur "moderne" et le secteur "informel".....</i>	7
3.4. <i>La demande des biens et services essentiels est l'un des moteurs de l'économie urbaine</i>	8
3.5. <i>Les villes sont des lieux de croissance de la productivité.....</i>	9
3.6. <i>Les villes sont des pôles de restructuration de l'économie locale.....</i>	10
3.7. <i>Urbanisation, développement de l'économie de marché et croissance des échanges internes</i>	14
ANNEXE : BIBLIOGRAPHIE	15

I. INTRODUCTION : POUR ABORDER LE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET LES INTERACTIONS VILLE-HINTERLAND, IL FAUT SE Doter D'UN CADRE CONCEPTUEL ET DE MODÈLES ADÉQUATS

Par commodité, les experts en développement et leurs partenaires des agences de coopération et des pays en développement ont pris l'habitude de découper le monde réel en secteurs (agricole, non agricole) et en milieux (rural, urbain), et de raisonner séparément sur chacune de ces composantes. Cette approche sectorielle a - entre autres - eu pour résultat de faire perdre de vue la dimension spatiale des processus de développement, dimension pourtant essentielle dans les pays en voie de peuplement qui sont durablement marqués par de fortes hétérogénéités spatiales et sociales.

Si l'on veut appréhender le monde réel et intervenir auprès des opérateurs réels, par opposition aux êtres abstraits qui peuplent les modèles macro-économiques et sectoriels, il est nécessaire de réintroduire l'espace. Réintroduire l'espace signifie se représenter l'économie d'un territoire donné (pays ou région) non seulement comme un ensemble de branches d'activité dont les interactions peuvent être décrites à l'aide d'un tableau des échanges interindustriels, mais aussi comme une congruence d'économies locales entre et au sein desquelles se déroulent toutes sortes d'interactions qui dépendent largement des relations de voisinages entre les agents concernés. Comprendre et décrire les économies locales, c'est avant tout comprendre et décrire ces interactions, au premier rang desquelles les interactions entre lieux de caractéristiques différentes, tels que les villes et leur hinterland rural.

Pour comprendre et interpréter ces interactions, il faut, comme dans toute discipline, se doter d'un cadre conceptuel adéquat, et bâtir, à partir de ce cadre, un ou des modèles représentant les phénomènes que l'on cherche à saisir. Ces modèles doivent intégrer les dimensions démographique, économique, spatiale et sociale qui interviennent toutes directement dans ces interactions ; les modèles en question sont, par nature, démo-économiques et spatiaux. Comme dans toute discipline, la modélisation, ou représentation simplifiée du réel, est une démarche nécessaire et légitime, même s'il ne faut pas évidemment perdre de vue les limites inhérentes à tout modèle.

La démarche scientifique consiste à procéder à une série d'allers-retours entre ces modèles et l'observation du terrain. Comme cela est le cas dans toutes les sciences humaines, il est évidemment impossible de mesurer tout ce qui se passe à la date d'observation, et a fortiori de mesurer toutes les variables intervenant dans les évolutions passées. Le recours partiel à la modélisation est donc inévitable : mieux vaut utiliser des modèles explicites que se contenter de faire appel à l'intuition ou à des calculs « de coin de table ».

II. L'APPROCHE DÉMO-ÉCONOMIQUE ET SPATIALE DE L'ÉTUDE WALTPS¹

L'Afrique de l'Ouest est, comme le reste de l'Afrique sub-saharienne, la dernière région du monde à accomplir sa transition démographique. Cette région est le siège d'intenses migrations de pays à pays, de l'intérieur vers les côtes, du milieu rural vers le milieu urbain, de ville à ville. En dépit de l'urbanisation, la population rurale continue de croître dans la quasi-totalité des pays. Les villes, dont le nombre a quintuplé depuis les années 1960, sont de plus en plus présentes dans le paysage régional, d'autant que leur poids économique et politique est plus que proportionnel à leur poids démographique et qu'une part croissante de la population et de l'économie rurale se concentre autour des villes. Le processus de développement de l'Afrique de l'ouest se caractérise par :

¹ **Cour (J.M) et Snrech (S).** West Africa Long-term Perspective Study : preparing for the future, A vision of West Africa in the year 2020. OCDE/Club du Sahel. 1998. *Étude des perspectives à long terme en Afrique de l'Ouest ; pour préparer l'avenir, une vision de l'Afrique de l'ouest à l'horizon 2020.* OCDE/Club du Sahel. 1998.

- ❑ L'extrême mobilité du peuplement : les déplacements réels dépassent largement les soldes migratoires qui sont mesurés de loin en loin. Cette propension pour la mobilité, qui rend la croissance démographique plus soutenable, est aussi génératrice de tensions difficiles à gérer.
- ❑ L'existence de fortes hétérogénéités spatiales, qui ont tendance à croître avec les migrations.
- ❑ L'importance des coûts de transaction, qui résulte à la fois de l'immensité des territoires, des faibles densités de peuplement et d'activité économique et du sous-développement des infrastructures.
- ❑ La priorité généralement accordée à l'activité sur la productivité : les sociétés africaines se doivent d'accueillir les nouveaux arrivants, par la création d'activités que l'on qualifie d'informelles, et la croissance de la productivité du travail ne peut en général constituer qu'un objectif secondaire.
- ❑ La présence très générale de la pluri-activité : de nombreux ménages ont un pied en ville et un pied au village, et partagent leur temps entre la production et le commerce, entre l'emploi salarié et une activité « informelle ».
- ❑ L'importance des transferts entre ménages, et notamment entre villages et villes, qui facilite la mobilité et accroît la capacité de résistance aux chocs.
- ❑ Enfin, la coexistence de modes de fonctionnement de l'économie différents, des plus capitalistiques et extravertis à l'économie de subsistance non monétarisée, en passant par l'économie populaire ou informelle.

L'approche démo-économique et spatiale utilisée dans l'étude WALTPS pour décrire et interpréter les transformations de l'« économie réelle » prend pour point de départ l'évolution dans le temps de la matrice de peuplement. Dans cette matrice, la population totale est répartie en divers milieux (urbain, rural, grandes et petites villes, zones enclavées et côtières...) et en diverses strates représentatives de modes et de standards de vie typés (à dominante agricole, informelle, moderne,..). A chacune de ces catégories de population est associé un comportement en termes de demande (besoins en biens et services et besoins de revenus) et en termes d'offre, l'une et l'autre différenciées selon les localisations et les modalités d'interaction, à l'aide de modèles spatiaux.

Pour rendre compte du fait que la population constitue en elle-même - et non par l'intermédiaire de l'emploi- un facteur de production, l'économie est considérée comme constituée de la superposition de deux sous-systèmes ou niveaux interdépendants :

- ❑ Le niveau de base, qui correspond aux activités liées à la satisfaction des besoins essentiels des diverses catégories de ménages. Il est déterminé par la demande, et ne dépend de la conjoncture qu'indirectement, dans la mesure où cette dernière influence la répartition de la population entre les diverses catégories de ménages.
- ❑ Le deuxième niveau, plus "classique", qualifié d'exposé, dépend plus directement du contexte macro-économique, des relations avec l'extérieur et des contraintes d'offre. La structure et la croissance du produit intérieur brut "réel" résultant de la combinaison de ces deux niveaux apparaissent comme liés d'une part au comportement de l'économie exposée, très dépendante des relations avec le reste du monde, et d'autre part à l'évolution de la structure du peuplement.

III. RAPPEL DE QUELQUES CONCLUSIONS DE L'ÉTUDE WALTPS

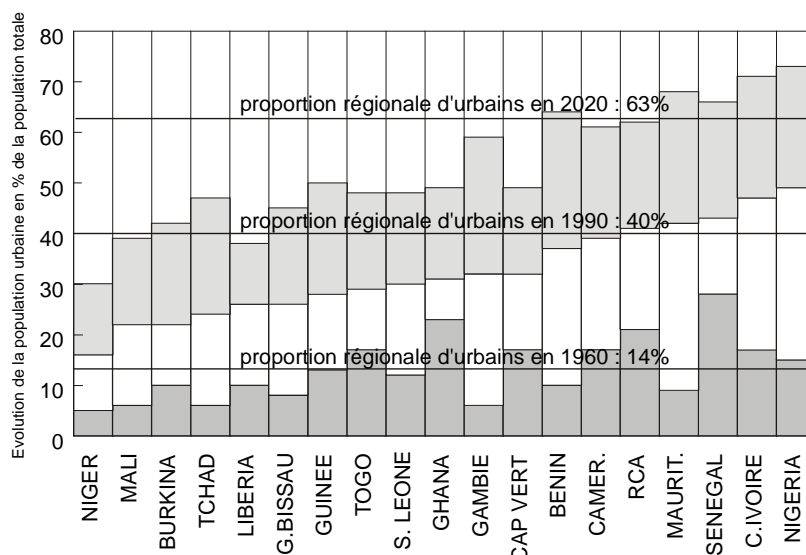
On n'abordera ici que quelques-unes des conclusions de cette étude qui ont des implications directes en matière de développement local.

3.1. Accompagner le processus de peuplement et d'urbanisation

La croissance urbaine en Afrique de l'Ouest, qui résulte à la fois de l'ouverture de la région au monde et de la croissance démographique, est et restera inévitablement forte pendant encore plusieurs décennies. Le milieu urbain a accueilli entre 1960 et 1990, plus de 60 % de la croissance démographique totale. Le nombre des villes de plus de 100 000 habitants est passé de 17 à 90, celui des agglomérations de plus de 5000 habitants y est passé de 600 à 2 500 ; la population totale de ces agglomérations (que nous retenons ici comme définition de la population urbaine) est passée de 12 à 80 millions d'habitants, et le niveau moyen d'urbanisation (ou rapport de la population urbaine à la population totale) s'est accru de 14 % à 40 %.

Sauf dans l'hypothèse où la région aurait à subir une succession de crises politiques et économiques graves, il faut s'attendre à ce que la population urbaine totale (et donc la surface urbanisée) soit encore multipliée par un facteur compris entre trois et quatre entre 1990 et 2020. Ces projections tiennent évidemment compte de la baisse, déjà engagée, des taux de croissance démographique et du ralentissement structurel du processus d'urbanisation, à mesure que le niveau d'urbanisation augmente.

Proportion d'urbains dans les pays ouest-africains :
évolution 1960-1990 et projections pour 2020



3.2. Le milieu urbain concentre une part croissante de l'activité économique de la région

Les implications économiques du processus d'urbanisation sont aussi spectaculaires mais beaucoup moins bien connues et reconnues, comme en témoigne la maigreur de la littérature consacrée à cette question. L'étude WALTPS a estimé que la part du produit régional brut "réel" total imputable au milieu urbain est passée de 37 % en 1960 à 70 % en 1990.

Afrique de l'Ouest : Produit Régional Brut
(Milliards de dollars, prix 1990)

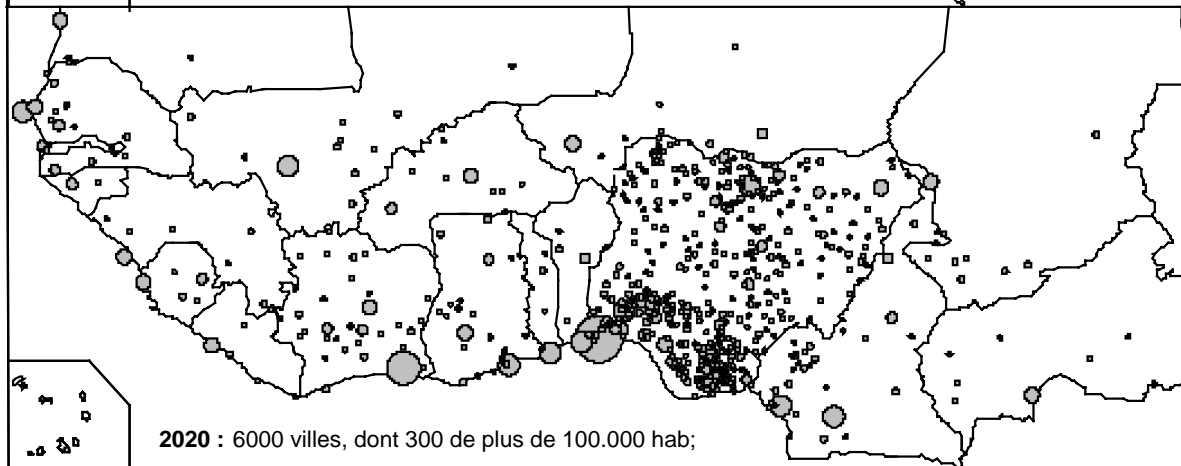
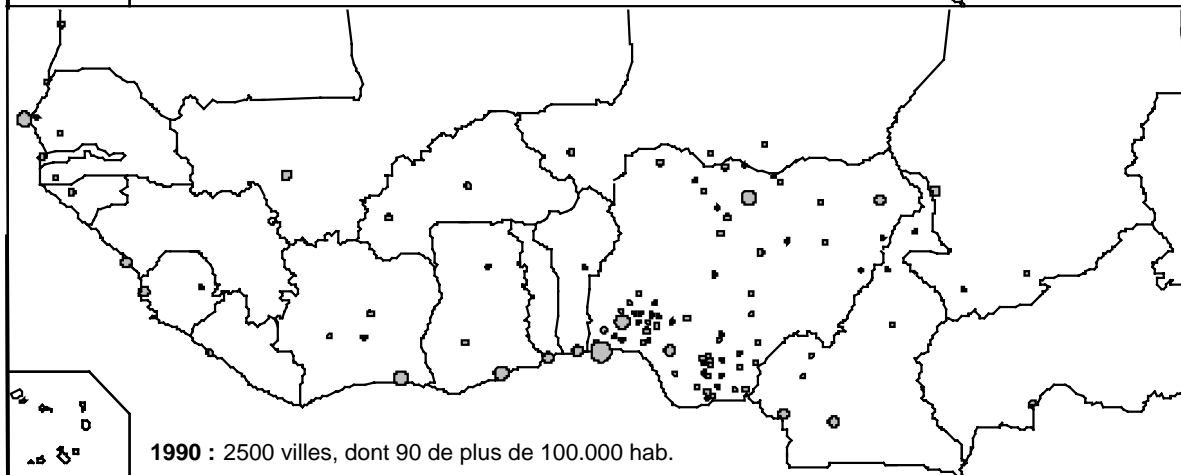
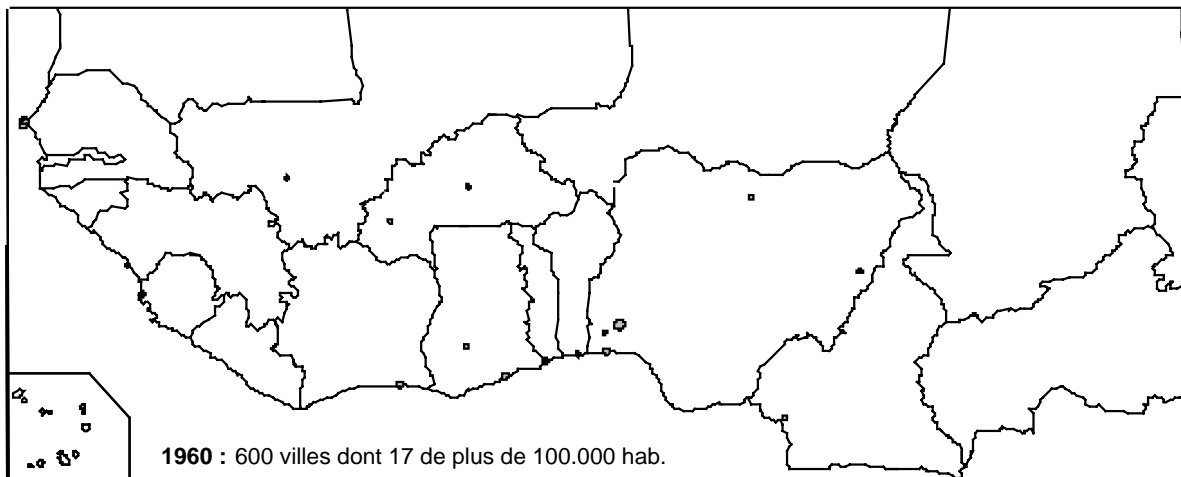
	1960	1990	2020
MILIEU URBAIN	16	92	431
MILIEU RURAL	27	40	76
TOTAL	43	132	507
PART URBAINE DU PRB (%)	37	70	85

Source : WALTPS

**EVOLUTION DU RESEAU DES VILLES
DE PLUS DE 100.000 HABITANTS
EN AFRIQUE DE L'OUEST
1960-1990 ET PROJECTION 2020**

Population des villes

- ▲ 100.000 à 200.000
- 200.000 à 500.000
- ◻ 500.000 à 1 million
- 1 à 2 millions
- 2 à 5 millions
- 5 à 10 millions
- plus de 10 millions



Malgré la crise économique subie par la plupart des pays de la région, et qui a plus profondément affecté le milieu urbain que le milieu rural, la valeur ajoutée **moyenne** par habitant urbain est encore aujourd'hui de l'ordre de 3 à 4 fois plus élevée qu'en milieu rural.

Afrique de l'Ouest : productivité urbaine et rurale et PIB par habitant

(En dollars/hab, prix 1990)

	1960	1990	2020
Milieu urbain	1310	1190	1600
Milieu rural	360	340	480
Total	500	680	1180
Ratio de productivité U/R	3.6	3.5	3.3

Source : WALTPS

Selon les divers scénarios à l'horizon 2020 élaborés dans cette étude, le milieu urbain devrait "héberger" quelque 85 % du produit régional brut total, et ce en dépit de la croissance accélérée de la productivité agricole qui devrait résulter de l'urbanisation, de la division du travail entre agriculture et autres secteurs et de la croissance corrélative du marché régional. Entre 1990 et 2020, les flux d'échange de biens et de services interurbains et entre les villes et leur hinterland devraient pratiquement décupler, ce qui donne une idée des défis qui attendent les responsables de l'équipement du territoire et les gouvernements locaux !

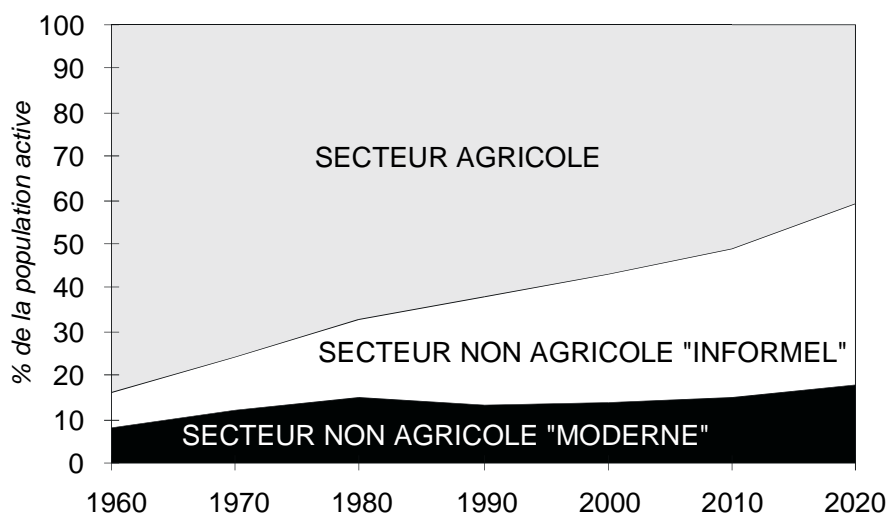
3.3. L'économie urbaine est et restera longtemps marquée par une forte dualité entre le secteur "moderne" et le secteur "informel"

L'économie urbaine est marquée par une forte dualité entre un secteur dit moderne, qui emploie moins du tiers de la population urbaine mais assure plus des trois quarts de la valeur ajoutée urbaine, et un secteur dit informel ou plutôt populaire, qui constitue le plus important secteur créateur d'emplois de l'ensemble de l'économie, devant l'agriculture.

Le secteur moderne est souvent très extraverti, il est donc très sensible à la conjoncture extérieure, et il est souvent sous-développé dans les villes secondaires. A l'avenir, la part du secteur moderne dans l'emploi urbain total devrait au mieux rester stable et plus probablement continuer à décroître lentement, même dans l'hypothèse d'une relance économique forte.

La deuxième composante de l'économie urbaine est l'économie populaire, autrement appelée le secteur informel. Malgré la forte croissance de la population totale de ce secteur, passée en trente ans de 7 à 49 millions de personnes, la production moyenne par habitant y a relativement peu varié au cours de ces trois décennies. Les dizaines de millions d'individus qui ont rejoint le secteur de l'économie populaire urbaine, qui sont pour la plupart arrivés du secteur agricole où la production moyenne par habitant était plus de deux fois plus faible que la moyenne du secteur informel, ont su, assez rapidement, doubler ou tripler leurs dépenses totales par habitant et quintupler au moins leur dépense monétarisée et donc leur revenu monétaire. Dans un contexte d'abondance permanente de main-d'oeuvre résultant des migrations, le secteur de l'économie populaire, qui est à forte dominante urbaine, a eu davantage comme vocation d'accueillir et d'occuper le maximum possible de nouveaux venus (tout en leur procurant les moyens d'existence minimaux) que d'accroître la productivité au sens de la production de biens et services par unité de travail. Il a, à cet égard, parfaitement rempli son rôle, permettant ainsi au secteur agricole d'entrer progressivement dans une phase de productivité et de revenus croissants. Ce n'est que lorsque le réservoir de migrants potentiels commencera à se tarir que la productivité moyenne du secteur de l'économie populaire pourra s'élever nettement au-dessus du niveau imposé par les conditions de survie en milieu urbain.

Les trois secteurs des sociétés ouest-africaines



3.4. La demande des biens et services essentiels est l'un des moteurs de l'économie urbaine

Le comportement de cette économie populaire montre l'importance de la demande des biens et services essentiels comme le logement, la nourriture, les transports, etc. dans l'économie urbaine et dans l'ensemble de l'économie régionale. Les comptes de l'économie réelle de la région montrent que, sur l'ensemble de la période 1960-1990, plus du tiers de l'accroissement total du Produit Régional Brut s'explique directement par l'augmentation des "besoins essentiels" des ménages résultant de la croissance démographique (qui n'a donc pas que des effets négatifs) et de la redistribution spatiale de la population.

En matière de consommation de logement, il convient de noter que plus de 50 % des ménages urbains africains (jusqu'à 80 % à Abidjan) sont locataires de leur logement. La monétarisation en milieu urbain est telle que l'autoconstruction est devenue faible dans les villes moyennes et quasi inexistante dans les grandes villes, ou limitée à une participation modeste de la main-d'oeuvre familiale du candidat constructeur. La masse des ménages de revenus modestes est donc locataire, y compris dans les quartiers irréguliers. Sur ce créneau existe un véritable marché du "service du logement".

L'accession à la propriété s'inscrit dans une stratégie familiale et sociale, associant très souvent l'investissement résidentiel "au village" d'origine et en ville, épargne urbaine et épargne rurale. Le schéma le plus répandu est le suivant. L'immigrant, en provenance du milieu rural ou d'une petite ville se déplace sans quitter son milieu familial : il est accueilli en ville par un parent ou quelqu'un de sa communauté d'origine, qui l'hébergera contre de menus services jusqu'à ce qu'il trouve un travail - à moins que ce parent ne l'ait précisément accepté que pour l'aider dans son activité. Le nouvel urbain, s'il ne retourne pas d'où il vient, quitte cet hébergement pour une location, individuelle ou partagée, lorsque ses ressources lui donnent une certaine autonomie. Ce n'est en général qu'au terme de plusieurs années de résidence en ville que l'immigrant peut envisager de chercher un terrain en ville - après avoir très souvent réalisé une construction dans son "village".

L'inégalité première d'accès au sol est donc fortement aggravée par la disparité de l'équipement des terrains et par la qualité comme la surface des logements. Très schématiquement, on estime qu'au moins:

- 40 % du sol résidentiel,
- plus de 80 % du capital foncier (terrain + équipement),
- et plus de 90 % de la valeur du capital immobilier (terrain + équipement + logement),

...sont entre les mains de moins du tiers de la population urbaine (un peu plus, mais d'un capital moindre, dans les villes du nord et un peu moins, d'un capital plus important, dans les villes du sud).

L'alimentation en milieu urbain est assurée par de multiples filières combinant des modes de faire traditionnels et des solutions modernes, voire internationales qui s'interpénètrent, à différents niveaux d'organisation spatiale et sociale. La grande insuffisance des données en la matière, tant sur la population que sur les flux alimentaires, ne permet pas d'en dresser un bilan solide.

Les importations - initialement et pour partie liées à des modèles de consommation urbains "importés" - ne représentent que quelque 10 % de la consommation alimentaire nationale et un bilan correct devrait prendre en compte l'ensemble de la production agricole (et pastorale), vivrière ou non. La crise a d'ailleurs favorisé un retour à la consommation de produits locaux.

Une part de l'alimentation urbaine, encore que difficile à préciser (plus de 20 %), et naturellement variable avec la taille des agglomérations, est assurée sans avoir recours au marché. Ce phénomène est lié à une agriculture d'appoint pratiquée par les urbains dans la ville ou à ses abords immédiats; il s'explique également par des échanges hors marché avec le milieu rural.

Les résidents urbains et leurs parents ruraux continuent en effet souvent à constituer une seule "unité de production-consommation", sinon de production-reproduction, à travers de multiples échanges de biens et de services, monétarisés et non-monétarisés. Ceci est particulièrement vrai pour les urbains de la première génération.

On doit enfin remarquer que la qualification de "besoins essentiels" (basiques ou de reproduction) n'empêche pas qu'en milieu urbain les besoins d'habitat comme alimentaires puissent être sacrifiés au profit d'autres besoins, voire au profit de consommations ou de dépenses qu'on pourrait qualifier de secondaires ou de superflues. On sait en effet que le milieu urbain "crée des besoins", en raison de son organisation nécessairement plus ou moins moderne (le transport ou la rémunération des services intermédiaires) ou parce qu'il est un lieu de compétition et de tentations diverses.

La présence en ville de consommateurs plus favorisés, affichant leur train de vie, ou la seule exposition des biens correspondants à des niveaux de vie supérieurs, impose notamment aux moins favorisés une contraction des besoins essentiels au profit d'autres dépenses et plus généralement une déformation du budget familial. D'où le constat d'une sous-consommation de ces biens et notamment la réduction des niveaux alimentaires ou de logement.

3.5. Les villes sont des lieux de croissance de la productivité

Contrairement à une idée répandue, l'écart de trois à un entre la valeur ajoutée par habitant du milieu urbain et du milieu rural ne s'explique pas par un quelconque "biais urbain" mais résulte, comme partout ailleurs dans le monde, des effets bénéfiques sur l'activité économique de l'intensification des échanges permise par la densification du peuplement.

La corrélation positive entre la productivité moyenne des agglomérations et leur taille est bien établie dans les pays disposant de comptes économiques régionalisés. En Afrique, on ne dispose à ce sujet que d'informations ponctuelles, mais qui vont dans le même sens. A titre d'ordre de grandeur, on peut retenir que la productivité moyenne d'une ville de 50.000 habitants est de l'ordre du double de celle d'une ville de 5.000 habitants et inférieure d'un tiers à celle d'une ville de 500.000 habitants.

Si la valeur ajoutée moyenne par habitant d'une agglomération croît avec sa taille, c'est parce que ses entreprises et ses ménages ont accès à un plus grand nombre de voisins, à une plus grande variété de biens et de services marchands et non marchands. L'accès à un marché d'actifs étendu est source de productivité pour l'employeur, et l'accès à un marché d'employeurs étendu est source de productivité pour l'actif. L'utilité réelle des infrastructures et équipements collectifs est fonction croissante du nombre d'individus et d'entreprises qui y ont effectivement accès.

Si la taille de l'agglomération augmente, les gains de productivité engendrés par le processus d'agglomération l'emportent sur les surcoûts et les nuisances liées à l'accroissement des distances à parcourir..., tout au moins si l'infrastructure suit. Cela a été très nettement le cas à Abidjan, mais pas à Lagos. Cette ville est la seule où la croissance de la population agglomérée peut être considérée comme contre-productive. Mais les déséconomies d'échelle que l'on constate à Lagos résultent moins de la taille excessive de l'agglomération que de la faiblesse de son management. Si l'on peut en effet considérer que Lagos a atteint une taille critique, toute tentative visant à ralentir ou à arrêter la croissance des autres grandes villes comme Abidjan, Accra ou Dakar aurait inéluctablement comme conséquence de freiner la croissance économique globale.

3.6. Les villes sont des pôles de restructuration de l'économie locale

L'importance économique des villes tient aussi à l'influence qu'elles exercent sur l'économie de leur hinterland rural. Le doublement constaté entre 1960 et 1990 de la production commercialisée par agriculteur – au-delà de l'autoconsommation – résulte principalement de la division du travail entre l'agriculture et les autres secteurs entraînée par le processus d'urbanisation.

Pour faire face aux besoins des consommateurs non producteurs de denrées alimentaires et autres produits d'origine agricole, le surplus que chaque agriculteur doit, en moyenne, mettre sur le marché au-delà de son autoconsommation, ou "productivité agricole marchande", doit croître en première approximation comme le rapport de la population non agricole à la population agricole, soit, dans le contexte africain et compte tenu de l'amélioration de la ration alimentaire, de plusieurs dizaines de fois en un siècle !

Malgré la baisse continue des prix relatifs des produits agricoles par rapport aux autres biens et services, que l'on constate dans toutes les régions du monde, et en dépit de l'augmentation continue des coûts de production agricole résultant de l'intensification, l'exemple théorique présenté dans l'encart ci-joint montre que, sur la longue durée, le revenu monétaire net moyen par agriculteur provenant de la vente de produits alimentaires aux consommateurs urbains de la région est multiplié par un facteur dix-sept en un siècle, soit un taux moyen de croissance de 3 % par an en longue période. C'est grâce à cette augmentation continue du revenu monétaire net que les agriculteurs peuvent investir dans leur exploitation et se procurer les biens et services non agricoles, d'origine principalement urbaine: la croissance de la demande par agriculteur exige et rend possible la croissance de la productivité des agriculteurs et facilite l'intensification de la production agricole, en donnant naissance à une économie rurale de plus en plus intégrée à l'économie nationale.

La capacité des agriculteurs à répondre à la demande urbaine et leur propension à s'adapter aux sollicitations du marché ne sont évidemment pas les mêmes partout. La confrontation entre demande et offre agricole s'effectue dans un espace structuré par les réseaux de transport et de communication, avec des coûts de transaction et dans des conditions de compétition interne et externe qui sont très dépendants de la localisation. C'est pourquoi une approche spatialisée de la question des échanges entre l'agriculture et les villes est indispensable.

Pour mesurer l'intensité des interactions entre les zones de production de denrées alimentaires, qui sont essentiellement rurales, et les lieux de transformation et de consommation de ces produits que sont les villes, on a créé un indicateur représentatif de l'intensité du « signal » émis par les villes en direction de l'espace rural. Cet indicateur, appelé "tension de marché", est assimilable au « prix virtuel » à la ferme d'un produit composite qui assure en tout point l'équilibre entre l'offre des divers lieux de production et la demande émanant des différents centres de consommation (ou d'exportation). L'indicateur de tension de marché tient ainsi compte :

- du poids des différents marchés et de l'éloignement de ces marchés ;
- de l'hétérogénéité des coûts de franchissement des distances, due aux infrastructures, au relief, à l'hydrographie... ;

- des conditions de l'offre de surplus de denrées agricoles (caractéristiques agro-climatiques, niveau de peuplement rural...);
- des effets de concurrence entre les différents marchés dans l'allocation de ces surplus ;
- des éventuels effets de "clapet" qui limitent les tensions de marché à un certain niveau, au-delà duquel les produits importés deviennent plus compétitifs.

Urbanisation, division du travail entre agriculture et autres secteurs et évolution séculaire

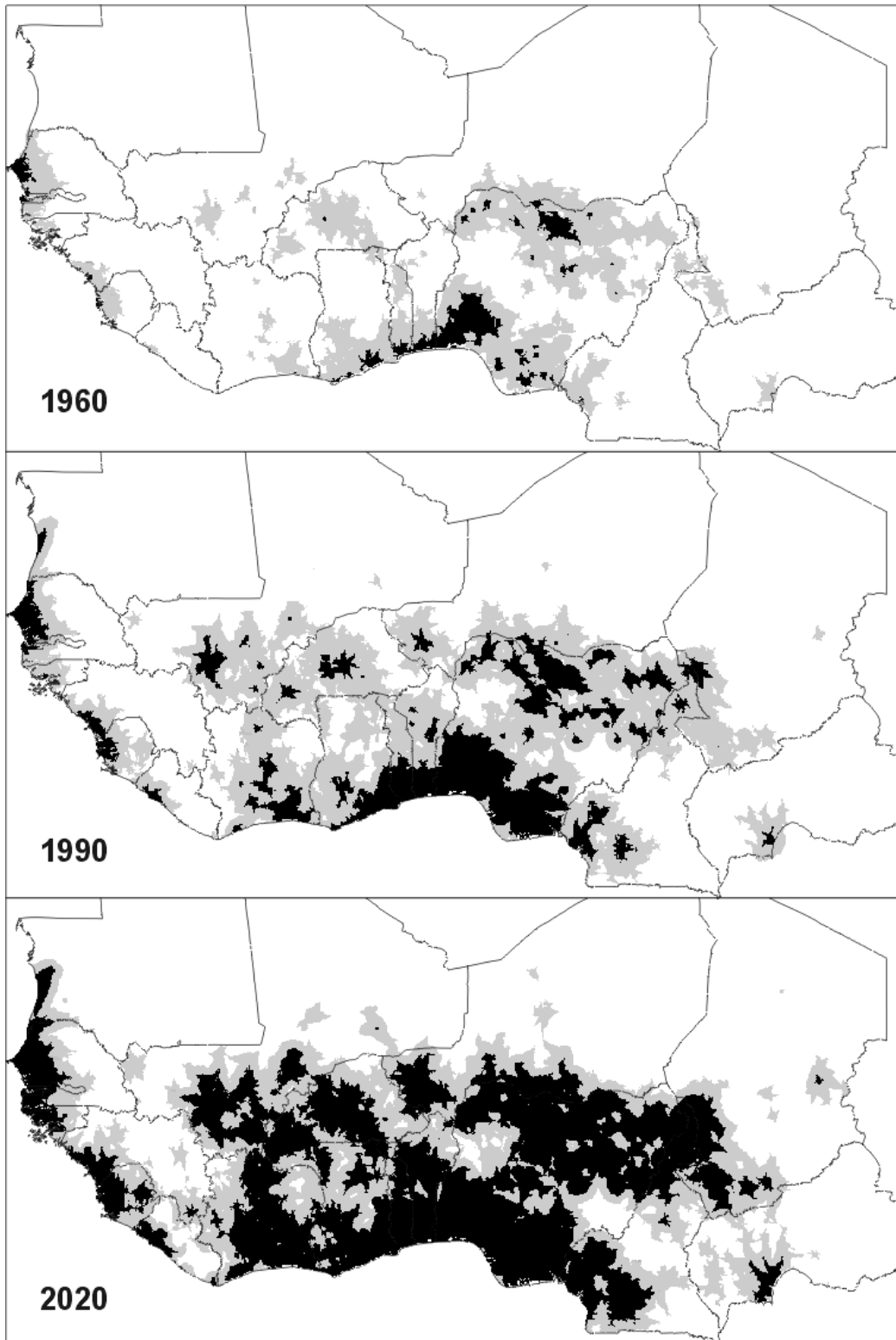
de la productivité et des revenus monétaires des agriculteurs

Considérons une région fictive, dont l'évolution du peuplement sur un siècle est calquée sur celle de l'Afrique subsaharienne. La population totale de cette région fictive croît de 2 à 3 % par an. On suppose pour simplifier que ses importations et ses exportations agricoles restent négligeables. La consommation alimentaire (mesurée en quantité ajustée pour la qualité) double pendant la période. La proportion d'agriculteurs par rapport à la population totale de cette région fictive passe de 88 % en 1930 (pour un niveau d'urbanisation U/P de 0.10) à 83 % en 1960, 62 % en 1990, et 31 % en 2030 (U/P = 0.70). Ces proportions correspondent à peu près à celles de l'Afrique subsaharienne prise dans son ensemble. Supposons aussi que le prix à la ferme des produits alimentaires baisse graduellement d'un tiers au cours de la période (évolution conforme à la baisse des prix relatifs agricoles que l'on constate dans le monde) et que le coût des consommations intermédiaires d'origine non agricole, ou intrants (que le secteur agricole doit acheter aux autres secteurs de l'économie) augmente graduellement en proportion du prix à la ferme de 3 % à 30% sur la période considérée.

Pour faire face aux besoins du marché, la production agricole totale doit croître au taux moyen de 3.2 % par an, et la production mise en marché (au-delà de l'autoconsommation des agriculteurs) doit augmenter au taux de 5.1 %, soit une multiplication par un facteur 150 en un siècle. Cette croissance de la production mise en marché exige un développement parallèle des infrastructures et équipements de transport, stockage, transformation et commercialisation. La productivité (production agricole par agriculteur) doit augmenter au taux de 1.8 % et la productivité marchande (surplus net mis en marché par agriculteur) doit croître au taux de 3.6 %.

Du fait de cette dérive des prix au producteur des produits agricoles et de l'augmentation des coûts de production, le revenu monétaire net que les agriculteurs obtiennent par unité vendue baisse de moitié sur l'ensemble de la période. Mais le revenu monétaire net moyen par agriculteur (hors autoconsommation) augmente significativement de 1 unité de compte (U.C.) en début de période à 1.4 en 1960, 5 en 1990 et 17 en 2030, soit une multiplication par un facteur dix-sept et une croissance au taux moyen de 3 % par an.

Evolution des tensions de marché en Afrique de l'Ouest



Les trois cartes ci-avant donnent une représentation schématique de la valeur de cet indicateur pour 1960, pour 1990, et pour l'année 2020, en se basant sur l'image 2020 du peuplement de la région et sur un jeu d'hypothèses complémentaires. Les zones en noir sont fortement connectées au marché, les zones en gris le sont modérément, et les zones en blanc sont très peu connectées au marché, de sorte que le comportement des agriculteurs est censé y être principalement déterminé par des considérations locales, telles que la sécurité alimentaire.

La comparaison entre les résultats du modèle de tension de marché et les données localisées existantes confirme la pertinence –statistique– de ce modèle des tensions de marché, à la fois comme outil de description de la géographie agricole et rurale à un instant donné et comme outil d'interprétation et de prévision des transformations sur la longue durée :

- la densité du peuplement rural est bien corrélée avec la tension de marché : plus une zone est "exposée" au marché, plus sa densité de population est élevée. A l'échelle ouest-africaine, cette relation explique mieux les fortes variations de densité de peuplement que les critères agro-écologiques, qui n'interviennent de façon très significative qu'aux densités élevées de population ;
- la production par hectare (ou rendement) et la production par habitant rural (ou productivité agricole) sont également étroitement corrélées aux "tensions de marché" : ces dernières permettent ainsi d'expliquer d'importantes différences de rendement et de productivité entre régions aux mêmes conditions agro-écologiques.

Les cartes de tensions de marché permettent en outre de visualiser les "bassins de marché", les zones appartenant à un même marché. On voit sur les cartes ci-contre que, jusqu'à présent, les principaux marchés restent disjoints. Ils ne se connectent fortement qu'à l'horizon 2020, époque à laquelle la moitié du commerce agro-alimentaire portera sur des échanges entre pays de la région.

A l'échelle macro-régionale, on peut donc affirmer que le marché, représenté par un ensemble de villes reliées par des réseaux de transport et de communication, est l'un des principaux moteurs de la transformation des systèmes de production ruraux et de la croissance de la productivité et des revenus des agriculteurs. Un examen plus attentif des rapports entre urbanisation et transformation agricole montre toutefois que la relation entre ces deux variables n'est pas « linéaire ».

Tant que le niveau *local* d'urbanisation est inférieur à 20 %, une demande urbaine inférieure à 20 % de la demande agricole totale n'est guère perçue par les agriculteurs différemment de l'aléa climatique. Il faut que la demande urbaine effective (déduction faite des importations et de l'aide alimentaire hors marché) dépasse nettement ce seuil de 20 % de la demande agricole totale et que la collecte correspondante ne soit pas trop aléatoire pour que certaines exploitations prennent le risque de s'organiser en fonction du marché et de produire des surplus "programmés", pouvant alimenter des circuits de commercialisation réguliers.

Quant à l'intensification de la mise en valeur agricole, c'est-à-dire le passage à des techniques de production plus élaborées, avec accroissement des rendements, elle n'intervient que dans une étape ultérieure du processus d'urbanisation, surtout en situation de relative surabondance de terre et de main-d'œuvre qui caractérise encore aujourd'hui la majeure partie de l'espace rural. En l'absence de contraintes foncières, une famille d'agriculteurs peut en effet dégager un surplus correspondant aux besoins alimentaires d'une autre famille. Donc, tant que le niveau local d'urbanisation ne dépasse pas environ 50 %, le surplus vivrier pour le marché peut croître sans transformation notable des systèmes de production agricole, c'est-à-dire avec les techniques traditionnelles, manuelles et sans consommation notable d'intrants. Ce n'est qu'au-delà de ce seuil d'urbanisation de l'ordre de 50 % qu'une fraction notable des exploitations agricoles est incitée à adopter des méthodes de culture différentes, à productivité de la main-d'œuvre plus rapidement croissante (grâce à la mécanisation) et, si la contrainte foncière le justifie, à rendements croissants.

Par contre, dans les zones géographiques où le ratio population non agricole/population agricole varie peu dans le temps et dans l'espace, il est peu vraisemblable que les choix technologiques des agriculteurs évoluent rapidement, à moins d'un effort d'encadrement et de vulgarisation très soutenu et donc coûteux : un projet agricole installé en rase campagne, loin de toute ville et de tout marché, a peu de chance de survivre au départ des encadreurs.

Pour que la mécanique de l'approvisionnement alimentaire des villes par le milieu rural fonctionne, il faut à tout le moins que les consommateurs urbains soient solvables : le paragraphe suivant apporte des éléments de réponse à cette question, qui seront approfondis grâce aux études ECOLOC.

3.7. Urbanisation, développement de l'économie de marché et croissance des échanges internes

La distinction faite précédemment dans l'économie réelle entre le niveau de base, déterminé par la demande de biens et services essentiels, et le niveau « exposé », plus extraverti et soumis aux contraintes d'offre, aide à comprendre pourquoi les échanges au sein de l'économie réelle croissent nettement plus vite que le PIB réel. Cette distinction entre les deux niveaux constitutifs de l'économie réelle n'est pas exempte d'arbitraire, mais on peut avancer quelques ordres de grandeur : au Burkina par exemple, la contribution de ce niveau de base au « PIB réel » est aujourd'hui de l'ordre de 40 %, contre 50 % dans les années 1960, et devrait être de l'ordre de 20 % à l'horizon 2020. Ce niveau de base contribue aujourd'hui à 35 % de la dépense et des revenus totaux des ménages de la capitale Ouagadougou, à 40 % de ceux des autres villes et à près de 50 % de ceux du milieu rural. Les transactions auxquelles donnent lieu les activités du niveau de base sont soit inexistantes (cas des activités non monétarisées) soit à très faible distance, et ne contribuent donc que faiblement aux échanges entre localités. Ceux-ci sont par contre appelés à croître plus que proportionnellement au « PIB réel » à mesure que se développent l'urbanisation, la division du travail au sein de l'économie, le recours aux intrants dans les processus de production et les échanges intersectoriels. L'étude WALTPS estime ainsi que le volume total des flux de biens et de services entrant et sortant de chaque ville de la région devrait en moyenne décupler d'ici 2020, alors que la population urbaine totale de la région ne devrait « que » tripler.

Environ les quatre cinquièmes de l'activité économique totale des pays sont ainsi concentrés sur moins du cinquième de la superficie totale dans les villes et leur zone d'influence proche. La production et les échanges au sein de ces zones urbano-rurales croît plus que proportionnellement à l'économie nationale. C'est dans ces zones que se développe l'économie locale dont il sera question plus loin.

Quelle est la fraction des flux de biens et services sortant des villes qui sont à destination de leur hinterland rural ? En échange de leurs achats de produits primaires, les villes offrent-elles à leur hinterland ce dont les ménages et les opérateurs de cet hinterland ont besoin ? Si ce que les agriculteurs "vendent" au milieu urbain est facile à identifier, les biens, services et opportunités offertes par les villes en échange de leurs achats agricoles sont par contre beaucoup plus diffus et complexes : exutoire à l'excédent de main-d'œuvre, accès à des emplois saisonniers, accès à des biens matériels d'origine urbaine ou importés, accès à des services, opportunités d'investissement, information, nouveau modèle social,... : les études Ecoloc apportent des éléments de réponse à cette question.

En complément des échanges ville-milieu rural qui donnent naissance aux pôles de croissance urbano-centrés mentionnés précédemment, le commerce intra-régional, dont la plus grande partie est non enregistrée, contribue à la structuration de l'espace en favorisant la croissance urbaine et l'activité économique le long de certaines frontières. Le développement notable du commerce transfrontalier s'explique, outre par les solidarités ethniques et les disparités des politiques nationales, par le fait qu'un nombre croissant de villes proches des frontières ont un hinterland qui s'étend à cheval sur plusieurs pays. Malgré leur sous-équipement en infrastructures, ces "périphéries nationales" sont, et seront de plus en plus, des foyers actifs d'urbanisation et de développement local. C'est pour mieux comprendre ces processus d'intégration sous-régionale par les opérateurs locaux que seront entreprises des études ECOLOC portant sur des périphéries transnationales comme celle du triangle Sikasso-Korhogo-Bobo Dioulasso.

ANNEXE : BIBLIOGRAPHIE

A - DEMOGRAPHIE / URBANISATION / RELATIONS VILLE-CAMPAGNE

ALTERSIAL/CERED/MSA, 1985, Nourrir les villes en Afrique Subsaharienne. Paris, L'Harmattan, Coll. Villes et Entreprises, 421 p.

BAIROCH (P.), 1977, Taille des villes, Conditions de vie et Développement Economique. Paris, Ed. de l'EHESS, 421 p.

BARRIER (C.), 1991. Relations villes-campagnes. Paris, Ministère de la Coopération et du Développement, 8 p.

CERPOD, 1991. La migration comme stratégie de survie, in Pop Sahel, n°16, Avril, pp. 6-55.

COOK (C.C.), Editor, 1992. Involuntary resettlement in Africa. Selected papers from the Conference on « Environment and settlement issues in Africa. Kampala (Uganda), October 7-11, 1991, World Bank/Makerere Institute for Social Research, 188 p. + Annexes.

COUR (J.M.), 1985. Mission de diagnostic sur le secteur urbain de Mauritanie. Washington, Banque Mondiale, Rapport de mission, 112 p + Annexes.

COUR (J.M.), 1990. Urban-rural linkages : Macroeconomic and regional implications. Washington, World Bank, 44 p. + Annexes.

COUR (J.M.), 1991. Apports de l'analyse démo-économique à l'étude des effets de l'urbanisation en Afrique Subsaharienne. Paris, Club du Sahel, 9 p.

COUR (J.M.), 1991. Evolution du peuplement et croissance économique en Afrique Sub-saharienne. Communication à la conférence sur «L'environnement et le peuplement», Kampala (Ouganda), 7-11 octobre, 20 p.

ELA (J.M.), 1983. La ville en Afrique Noire. Paris, Karthala, 219 p.

ENGLISH (J.), 1993. Does population growth inevitably lead to land degradation ? Paris, Club du Sahel,

HILL (H.) et PALLONI (A.), 19 . Demographic responses to economic shocks : The case of Latin America.

IBRAHIM (J.) - sous la direction - 1994. Population, espace et développement au Nigéria. Zaria, Université Ahmadou Bello, 225 p.

KELLEY (A.), 1991. African urbanization and city growth : Perspectives, problems and policies. Paper presented at the International Conference on «Development and rapid population growth : A new look to the futur of Africa». Paris, 2-6 September, Institut National d'Etudes Démographiques INED/United Nations Population Division, 20 p.

LASSAILLY-JACOB (V.), 1992. Les politiques de transfert de populations liées aux aménagements hydrauliques : Etude comparée de cinq barrages-réservoirs africains, in ROBINEAU (C.) - éditeur - Les terrains du développement : Approche pluridisciplinaire des économies du Sud. Paris, ORSTOM, pp. 221-234.

LE COURRIER, 1992. La crise urbaine. In Le Courrier n°131, Janvier-Février, pp. 49-77.

MALI (REPUBLIQUE DU), 1983. Etude du développement urbain de Bamako. Bamako, Banque Mondiale/Groupe Huit, Pagination multiple.

POURTIER (R.), 1992. L'explosion urbaine. In Afrique Contemporaine, n° Spécial, pp. 153-167.

RUSSEL (S.S.), JACOBSEN (K.) and STANLEY (W.D.), 1990. International migration and development in Sub-Saharan Africa. Washington, World Bank, Vol. 1, Overview, 168 p.

TELLIER (L.N.), 1992. Introduction to topodynamic analysis. Communication au Symposium International sur «Le défi urbain des pays en développement», Montréal, 5-6 novembre, Groupe Interuniversitaire, 45 p.

VENARD (J.L.), 1985. Senegal : urban-rural linkages case study. Paris, AREA International, Manuscrit, Pagination multiple.

B - ECONOMIE / DEVELOPPEMENT / SECTEURS D'ACTIVITES ECONOMIQUES

AGRER N.V. (S.A.), 1990. Problématique des politiques rizicoles en pays sahélien. Rapport de synthèse. Bruxelles, CILSS, 61 p.

AHMAD (J.), 1980. Approaches to purchasing power parity and real product comparisons using shortents and reduced information. Washington, World Bank, 60 p.

AMARA (H.A.) et FOUNOU-TCHUIGOUA (B.), 1989. L'agriculture africaine en crise : dans ses rapports avec l'Etat, l'industrialisation et la paysannerie. Paris, L'Harmattan/UNU, 319 p.

AZOULAY (G.) et DILLON (J.C.), 1993. La sécurité alimentaire en Afrique : Manuel d'analyse et d'élaboration des stratégies, Paris, Karthala, 296 p.

BANQUE MONDIALE, 1989. L'Afrique Subsaharienne : De la crise à une croissance durable. Washington, Banque Mondiale, 346 p.

BANQUE MONDIALE, 1990. Corridors de transport en Afrique Sahélienne : le cas du Burkina-Faso. Washington, Banque Mondiale, 53 p.

BANQUE MONDIALE, 1990. Corridors de transport en Afrique Sahélienne. Le cas du Niger, Washington, Banque Mondiale, 68 p.

BANQUE MONDIALE, 1991. Politique urbaine et développement économique. Un ordre du jour pour les années 90. Washington, Banque Mondiale, 102 p.

BANQUE MONDIALE, 1991. Une stratégie pour la croissance agricole et la protection de l'environnement rural des pays francophones d'Afrique Centrale et de la Côte Occidentale. Washington, Banque Mondiale, 119 p.

BOATENG et al., 1992. Un profil de pauvreté au Ghana : 1987-1988, Washington, Banque Mondiale, 39 p.

BRADFORD (C.I.Jr), 1994. Le nouveau paradigme de la compétitivité systémique : son importance, son sens et ses implications du point de vue de la politique économique in BRADFORD (C.I.Jr) - Editeur. The new paradigm of systemic competitiveness : towards more integrated policies in Latin America, Paris, OECD (OCDE), pp.11-39.

CAPUTO (E.), 1990. La crise de compétitivité des agricultures africaines, priorité aux politiques d'appui aux petites entreprises, aspects contradictoires des politiques de protection : Etude de cas : Le marché agro-alimentaire en Guinée Conakry. Communication au Séminaire Club du Sahel-CIRAD sur «l'avenir de l'agriculture des pays du Sahel». Montpellier, 12-14 septembre, 37 p.

CHANDER (R.), 1990. Information systems and basic statistics in Sub-Saharan Africa : A review and strategy for improvement. Washington, World Bank, 47 p.

CILSS/INSTITUT DU SAHEL/CEE, 1984. Bilan du développement économique des pays du CILSS et perspectives 1973-1983. Dakar, Etudes et travaux de TUSED, n°2, 180 p.

CIRAD, 1990. L'avenir de l'agriculture dans les pays du Sahel. Montpellier, CIRAD, Actes du XIe séminaire d'économie rurale, 12-14 septembre 1990, Montpellier, France, 151 p.

COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES/CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS, 1984. Une image à long terme de l'Afrique au Sud du Sahara. Paris, Commission des Communautés Européennes/Caisse des Dépôts et Consignations, 224 p.

COTE D'IVOIRE (REPUBLIQUE DE)/SEDES, 1978. L'évolution économique des régions de la Côte d'Ivoire entre 1965 et 1975. Paris, SEDES, 115 p.

DIONE (J.), 1990. Sécurité alimentaire au Sahel : point sur les études et projets d'agenda de recherche. CILSS/PRISAS, Bamako, CILSS/PRISAS, 78 p.

GABAS (J.), GARNAULT (J.L.) et THIRION (M.C.), 1993. Approvisionnement céréalier du sous-espace Ouest (Gambie, Guinée, Guinée Bissau, Mali, Mauritanie, Sénégal) : Evolutions récentes (1980-1990) et approche prospective (2000-2010). Paris, SOLAGRAL (note RSA n°20), 40 p. + Annexes.

- GENTIL (D.) et FOURNIER (Y.), 1993. Les paysans peuvent-ils devenir banquiers ? Epargne et Crédit en Afrique. Paris, SYROS, 271 p.
- GIRI (J.), 1983. Le Sahel demain : catastrophe ou renaissance ? Paris, Karthala, 325 p.
- GOUROU (P.), 1991. L'Afrique Tropicale : Nain ou géant agricole ? Paris, Flammarion, 226 p.
- GRIFFON (M.), 1990. Afrique de l'Ouest : de l'ajustement structurel au développement décentralisé. Paris, Club du Sahel, 157 p.
- HARRE (D.), 1992. Le riz en Côte d'Ivoire : origine et performance des secteurs de transformation artisanale et industrielle. Paris, SOLAGRAL, 87 p.
- ISLAM (N.), 1992. Agricultural trade between developing countries : Patterns and future possibilities. Washington, IFPRT, 48 p.
- KANTE (B.), 1992. Activités informelles non agricoles et sécurité alimentaire au Sahel. Bamako, Institut du Sahel/CILSS, 31 p.
- KOZEL (V.), 1990. The composition and distribution of income in Côte d'Ivoire. Washington, World Bank, 74 p.
- LAPAUTRE (R.) et al. L'avenir de la zone franc. Paris, Centre Nord-Sud, 15 p.
- LATTRE (A. de) et COURCELLE (M.), 1992. Le secteur privé au Bénin, Paris, Club du Sahel, OCDE/CILSS, 42 p.
- LEENHARDT (B.), L'HERITEAU (M.F.) et NANATANKE (C.), 1991. Une décennie d'ajustement en Afrique : performances comparées de 28 pays africains (1980-1989). Paris, Caisse Centrale de Coopération Economique, Notes et études n°43, 41 p.
- LOVE (A.R.), 1992. Coopération pour le développement, Paris, OCDE, 135 p. + Annexes.
- MARSDEN (K.), 1991. African entrepreneurs : pioneers of development. Washington, International Finance Corporation/World Bank, 66 p.
- MAZOYER (M.L.), 1991. Les inégalités de développement agricole dans le monde : origines, mécanismes de reproduction, conséquences. Québec, Centre Sahel/Université Laval, Série Dossier n°22, 19 p.
- MEILLASSOUX (C.), 1992. Femmes, greniers et capitaux. Paris, L'Harmattan, (Réédition), 251 p.
- MICHAÏLOF (S.), 1992. L'échec du développement en Afrique Subsaharienne et l'évolution souhaitable des actions de la coopération française. Synthèse et propositions. Paris, Groupe de Prospective Coopération et Développement, 42 p.
- MORASSE (J.A.), 1991. Ajustement structurel et pauvreté en Afrique : Problématique et solutions préconisées. Québec, Centre Sahel/Université Laval, Série Dossiers n°21, 31 p.
- MOUHOUD (M.), Délocalisations des entreprises, relations économiques Nord-Sud et dynamique de l'emploi. In OCDE, Migrations internationales : le tournant. Paris, OCDE, pp. 183-193.
- OFFICE OF ANALYSIS, RESEARCH AND TECHNICAL SUPPORT (ARTS), 1993. Towards a sustainable future for Africa : Improved natural resources management under the Development Fund for Africa, 1987 to 1993. Washington, USAID, 39 p.
- OSSWALD (D.), 1995. Economie des racines et tubercules : Analyse dans les pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre. Paris, SOLAGRAL/Ministère de la Coopération, 66 p. + Annexes.
- PISANI (E.), 1988. Pour l'Afrique. Paris, Odile Jacob, 251 p.
- PONS (R.), 1990. L'éducation de base au Sahel. Paris, Club du Sahel, Notes, 17 p.
- PONS (R.), 1990. L'industrie des pays sahéliens. Paris, Club du Sahel, 23 p.
- PONTIE (G.) et ROBINEAU (C.), 1992. Communautés, stratification sociale, développement rural, in ROBINEAU (C.) - Editeur - Les terrains du développement : Approche pluridisciplinaire des économies du Sud. Paris, ORSTOM, pp. 53-78.

PRADELLE (J.M.) et SNRECH (S.), 1992. Sécurité alimentaire et développement agricole en Afrique de l'Ouest : Qu'attendre de l'intégration régionale ? Paris, Club du Sahel/OCDE/CILSS, 29 p.

SEVERINO (J.M.), 1994. La dimension politique de l'ajustement. Paris, Ministère de la Coopération et du Développement, 18 p.

SEVERINO (J.M.), La France et la politique macro-économique et financière en Afrique Subsaharienne. Paris, Ministère de la Coopération et du Développement, 42 p.

SNRECH (S.), 1990. Les années 80 dans le Sahel : bilan et perspectives pour l'agriculture et le monde rural. Paris, Club du Sahel, 41 p.

TAPINOS (G.), La coopération internationale peut-elle constituer une alternative à l'émigration des travailleurs ? In OCDE, Migrations internationales : le tournant. Paris, OCDE, pp. 195-203.

THIOMBIANO (T.), 1993. Les modèles macro-économiques orthodoxes d'ajustement et de développement : Questions théoriques et résultats dans l'agriculture en Afrique Subsaharienne. Québec, Projet CEDRES/LAVAL, Université Laval, Série articles et communication, n°4, 39 p.

WORLD BANK, 1991. Global economic prospects and the developing countries. Washington, World Bank, 71 p.

WORLD BANK, 1991. The population, agriculture and environment nexus in Sub-Saharan Africa. Washington, World Bank, 206 p.

YEATS (A.J.), 1989. On the accuracy of economic observations : Do Sub-Saharan trade statistics mean anything ? Washington, World Bank, 32 p.

C - COOPERATION / INTEGRATION REGIONALE

AFOUDA (A.S.), 1994. Politiques nationales et échanges frontaliers de produits agro-alimentaires entre le Nord Nigeria et le Nord Cameroun : exemple de l'espace Garoua-Gamboru. Montpellier, CIHEAM/IAM, Coll. Thèses et Masters, n°24, 108 p.

ATE (B.E.) et AKINTERINWA (B.A.) (Editeurs), 1992. Nigeria and its immediate neighbours : constraints and prospects of subregional security in the 1990's. Lagos, NIIA/Pumark Nigeria Ltd, 288 p.

BACH (D.C.), 1992. L'intégration économique régionale en Afrique. Pour une union monétaire euro-africaine. Communication présentée à l'Atelier sur la Promotion de la Coopération et de l'Intégration Régionale en Afrique Subsaharienne (Florence 26-28 février). Florence, Institut Universitaire Européen, 20 p.

BARBIER (J.P.), 1991. Développement économique et marchés régionaux en Afrique subsaharienne. Paris, Groupe de Prospective Coopération et Développement, 17 p.

BERG (E.), 1991. Intégration économique en Afrique de l'Ouest : problèmes et approches. Paris, Cellule CINERGIE/Club du Sahel/BAD, 28 p.

COSTE (J.) et EGG (J.), 1991. Echanges céréaliers et politiques agricoles dans le sous-espace Ouest (Gambie, Guinée Bissau, Mali, Mauritanie, Sénégal). Quelle dynamique régionale ? Paris, INRA-IRAM-UNB, 217 p. + Annexes.

COUSSY (J.) et HUGON (P.) (sous la Direction)/Intégration régionale et ajustement structurel en Afrique subsaharienne. Paris, Ministère de la Coopération et du Développement, Coll. Etudes et Documents, 307 p.

EGG (J.), IGUE (J.O.) et COSTE (J.), 1992. Quelle approche de la coopération régionale en Afrique de l'Ouest ? Réflexions à partir des travaux de l'équipe INRA-IRAM-UNB, Communication au Séminaire sur « L'intégration et la coopération régionales en Afrique Subsaharienne : perspectives pour les années 90 », Clermont-Ferrand : 8-10 décembre, 16 p.

EGG (J.) et IGUE (J.O.), 1993. L'intégration par les marchés dans le sous-espace Est : l'impact du Nigeria sur ses voisins immédiats. Paris, INRA/IRAM/UNB, 150 p. + Annexes.

GREGOIRE (E.) et LABAZEE (P.) - Editeurs - 1993. Grands commerçants de l'Afrique de l'Ouest. Paris, Karthala/ORSTOM, 262 p.

GUILLAUMONT (D.) et GUILLAUMONT (J.), 1992. Les instruments anciens et nouveaux de l'intégration économique : leçons politiques de l'expérience africaine. Clermont-Ferrand, CRDI, 37 p.

HARRE (D.) et ENGOLA OYEP (J.), 1991. Le Cameroun sous l'emprise commerciale du Nigeria ? Le cas des produits alimentaires. Paris, INRA/UNB/IRAM, 58 p. + Annexes.

HARRE (D.), IGUE (J.O.) et ARDITI (C.), 1990. Les échanges marchands entre le Tchad, le Nord Nigéria et le Nord Cameroun. Paris, INRA/UNB/IRAM, 100 p.

HUGON (Ph.), CERRUTI (P.) et COLLIGNON (S.), 1992. La coopération monétaire en Afrique Subsaharienne : le rôle des arrangements régionaux de paiements. Communication à l'Atelier sur la Promotion de la Coopération et à l'Intégration Régionales en Afrique subsaharienne. Florence, Institut Universitaire Européen, 31 p.

IGUE (J.O.) et SOULE (B.G.), 1990. La problématique de l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest. Cotonou, Cellule « Echanges Régionaux », 52 p.

IGUE (J.O.) et SOULE (B.G.), 1992. L'Etat-entrepôt au Bénin : Commerce informel ou solution à la crise ? Paris, Kathala, 210 p.

KROGT (S. van der) et KLAASSE BOS (A.), 1991. Les échanges frontaliers de quelques produits vivriers entre le Bénin et le Niger. Amsterdam, ISMOG, Université d'Amsterdam, 94 p. + Annexes.

MALAM KANDINE (A.), 1993. La faiblesse des structures institutionnelles comme frein au processus d'intégration régionale en Afrique de l'Ouest. Communication à la Conférence Internationale sur l'intégration en Afrique de l'Ouest. Dakar (11-15 janvier), CRDI/CEDEAO, 15 p.

MEAGHER (K.), 1993. Informal integration or economic subvention : the development and organization of parallel trade in Sub-saharian Africa. Communication à la Conférence Internationale sur l'Intégration de l'Afrique de l'Ouest, Dakar, 11-15 janvier, CRDI/CEDEAO, 29 p.

MENDY (P.K.), 1993. Colonial heritage and the challenge of integration : the experience of Guinea-Bissau. Communication à la Conférence Internationale sur l'intégration de l'Afrique de l'Ouest, Dakar, 11-15 janvier, CRDI/CEDEAO, 21 p.

SOULE (B.G.), 1992. Echanges frontaliers de produits agro-pastoraux et dynamisme du monde rural en pays Gourma (Burkina Faso, Ghana, Togo). Montpellier, CIHEAM/IAM, Coll. Thèses et Masters, n°13, 111 p.

VERLAETEN (M.P.), 1991. Les échanges frontaliers du Nigéria : une dynamique d'intégration régionale en cours. Paris, DIAL, 64 p.

D - HISTOIRE ET SOCIETES

ASIWAJU (A.I.) - Editor - 1984. Partitioned Africans : Ethnic relations accross Africa's International Boundaries : 1884-1984. Lagos, Lagos University Press, 27 p.

BADIE (B.), 1995. La fin des territoires : Essai sur le désordre international et sur l'utilité sociale du respect. Paris, Fayard, 276 p.

CROWDER (M.), 1984. West-Africa under colonial rule. London, Hutchinson and Co Ltd., 7th. Edition, 540 p.

IGUE (J.O.), 1995. Le territoire et l'Etat en Afrique : Les dimensions spatiales du développement. Paris, Karthala, 272 p.

KAPLAN (R.D.), 1994. The coming anarchy, in The Atlantic Monthly, February, pp. 44-76.

LUGAN (B.), 1995. Afrique : de la colonisation philanthropique à la recolonisation humanitaire. Paris, Christian de Bartillat, 337 p.